

RAPPORT N°19 : SUBVENTION AU COLLÈGE D'OLLIERGUES

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté de la demande de subvention du Collège Alexandre Varenne à Olliergues pour l'organisation d'une journée festive à l'occasion de ses 60 ans d'existence et propose le versement exceptionnel d'une subvention de 200 €.

Sur proposition du Président,

Délibération.

il vous est proposé :

- d'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 200 € au Collège Alexandre Varenne d'Olliergues ;
- de le charger de l'ensemble des démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.